
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mardi 24 Novembre 2020

PROCÈS VERBAL

Liste des participants jointe au présent PV

Ordre du jour :

1. Accueil des délégué.e.s issu.e.s du renouvellement général des assemblées locales

2. Désignation des membres du Conseil d'Administration

- Renouvellement des 12 membres du collège n° 2 représentant les communes et EPI
- Renouvellement d'un membre du collège n°1 représentant le Département de la Charente

3. Présentation générale de l'ATD16

- Zoom particulier sur les politiques suivantes :
 - Sauvegarde 321 et usages collaboratifs
 - Assistance à maîtrise d'ouvrage
 - Assistance juridique
 - Voirie communale
 - Classement
 - Entretien
 - Tableau de classement
 - Logiciel métier de gestion des cimetières
 - Plateforme mutualisée marchés publics

4. Questions diverses

Introduction

M. Jacques CHABOT, Président, ouvre l'Assemblée Générale de l'ATD16 et remercie les élus de leur présence.

M. le Président remercie également la municipalité d'Angoulême pour la mise à disposition gracieuse de l'Espace Lunesse, particulièrement adapté à la situation dans le contexte sanitaire actuel.

M. Jacques CHABOT, précise que le quorum est atteint : 203 présent(e)s et 16 représenté(e)s.

1. Accueil des délégué.e.s issu.e.s du renouvellement général des assemblées locales

Une douzaine de vignettes du diaporama relatif à la présentation de l'ATD16 sont présentées par Jacques CHABOT, Président, ainsi que le directeur, Ronan MEVELLEC. Elles ont pour objectif d'informer les nouveaux élus du rôle de l'Agence Technique Départementale de la Charente.

2. Désignation des membres du conseil d'administration

Conformément à l'article 13 des statuts de l'ATD16, le Conseil d'administration comprend vingt-cinq administrateurs avec voix délibérative. Les administrateurs sont élus pour la durée de leur mandat. Les représentants sortants sont rééligibles.

Le Président du Conseil Départemental ou son représentant (issu du 1^{er} collège) est de droit le Président du Conseil d'Administration de l'Agence.

1. Renouvellement d'un membre du collège n° 1 représentant le Département

Considérant que le nombre de candidats est identique au nombre de sièges à pourvoir,

✓ Les membres du 1^{er} collège décident, à l'unanimité, de déclarer élu au conseil d'administration de l'ATD16, le représentant du Conseil départemental suivant :

	Nom Prénom	Canton
1	Jérôme SOURISSEAU	Jarnac

2. Renouvellement de 12 membres du collège n° 2 représentant les communes et EPI

Suite au renouvellement des délégués titulaires et suppléants du collège représentant les communes et les établissements publics intercommunaux, 12 administrateurs doivent être renouvelés.

Considérant que le nombre de candidats (18) est supérieur au nombre de sièges à pourvoir (12), il est procédé à un vote à bulletin secret.

✓ **Nombre de votants : 205 ; Nombre de bulletins recueillis : 205**

✓ A l'issue des opérations de vote, le Président donne lecture des résultats obtenus par chaque candidat, au titre du second collègue :

	Nom du candidat	Collectivité	Suffrages recueillis	Résultat
1	Madame Catherine ALLARD	AMBERAC	177	Élu
2	Monsieur Michaël CANIT	SAINT-SORNIN	140	Élu
3	Madame Sylvie MOCOEUR	CA GRAND COGNAC	111	-
4	Monsieur Antonio GONZALEZ	PRANZAC	138	Élu
5	Monsieur Franck RASSAT	MASSIGNAC	150	Élu
6	Madame Nicole ROY	BASSAC	166	Élu
7	Monsieur Michel CHAMPROUX	TAPONNAT-FLEURIGNAC	98	-
8	Monsieur Joël FOUCHÉ	MOUTHIERS-SUR-BOËME	140	Élu
9	Monsieur Pierre CHENE	MONTROLLET	127	Élu
10	Madame Marie-Jeanne VIAN	SAINT-PREUIL	127	Élu
11	Monsieur Renaud COMBAUD	SIVOS DE L'ECOLE MATERNELLE DU SECTEUR D'AIGRE	123	Élu
12	Monsieur Michel BUISSON	BRIE	151	Élu
13	Monsieur Bruno MAGUIER	SAINT-SIMON	113	-
14	Monsieur Teddy HILBERGER	EXIDEUIL-SUR-VIENNE	81	-
15	Monsieur Pierre NAU	CHATEAUBERNARD	116	Élu
16	Monsieur Michel DUBOJSKI	BAIGNES-STE-RADEGONDE	84	-
17	Monsieur Clauddy SEGUINAR	SYNDICAT DES BASSINS CHARENTE ET PÉRUZE	95	-
18	Monsieur Fabien DELISLE	SAINT-MÊME-LES- CARRIERES	134	Élu

La liste complète des membres du Conseil d'Administration se trouve annexée au présent procès-verbal.

En marge du vote et du dépouillement, 5 politiques de l'Agence Technique Départementale choisies par l'Assemblée ont été présentées par les responsables des services de l'agence.

- Sauvegarde 321 et usages collaboratifs
- Assistance à maîtrise d'ouvrage
- Assistance juridique
- Voirie communale
 - Classement
 - Entretien
 - Tableau de classement
- Logiciel métier de gestion des cimetières
- Plateforme mutualisée marchés publics

La séance est levée à 21h00.

Fait à Saint-Yrieix-sur-Charente, le 24 novembre 2020

Le Président de l'ATD16,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Jacques CHABOT